

ARABIA SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etats Financiers Trimestriels au 30 septembre 2017

En application de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons examiné la composition des actifs d'« Arabia SICAV», tels que reflétés par ses états financiers pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, ci-joints.

Cet examen limité, effectué selon les normes admises en de telles circonstances par la profession, ne requiert pas la mise en œuvre de toutes les diligences qu'implique une mission de certification d'états financiers définitifs ; en conséquence, nous n'exprimons pas, sur la base de cet examen limité, d'opinion d'audit sur les états financiers trimestriels, ci joints.

Les états financiers pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, sont établis sous la responsabilité du gestionnaire et dégagent au bilan des actifs nets d'un montant, de 5 440 899 dinars incluant des sommes distribuables arrêtées à cette date à 68 600 dinars et tels que certifiés par votre dépositaire.

De même, devons nous attirer l'attention sur la Note N°5 aux états financiers dont le contenu indique que, par référence à la prise de position de la Direction des Etudes et de la Législation Fiscale n°230 du 4 janvier 2017, la charge encourue par «Arabia Sicav» au titre de la contribution conjoncturelle exceptionnelle, instituée par l'article 48 de la loi n° 2017-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, et dont le montant s'élève à 4 833 dinars a été assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017.

Et à ce titre, la contribution conjoncturelle exceptionnelle constatée au 30 septembre 2017 a été pour un montant de 3 597 dinars

Compte tenu de l'information ci-dessus nous n'avons pas relevé d'autres faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, ne reflètent pas, conformément aux normes et principes comptables généralement admis, la composition et la situation réelle des actifs nets d'« Arabia Sicav » au 30 septembre 2017.

Aussi, devons nous remarquer qu'au 30 septembre 2017 les emplois en liquidités et quasi liquidités représentent 22,6% des actifs.

Tunis, le 30 octobre 2017

Le Commissaire aux Comptes :
Samia BELHADJ

BILAN
ARRETE AU 30/09/2017
Exprimé en dinars

ACTIF	30/09/2017	30/09/2016	31/12/2016
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES	4 256 518	4 076 300	4 341 107
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	4 225 349	4 034 739	4 298 935
b- Obligations et valeurs assimilées	31 169	41 562	42 173
c- Autres valeurs	-	-	-
AC2- Placements monétaires et disponibilités	1 242 647	1 240 955	1 258 971
a- Placements monétaires	494 151	495 350	499 018
b- Disponibilités	748 495	745 604	759 953
AC3- Créances d'exploitation	-	13 405	20 250
AC4- Autres actifs	-	-	-
TOTAL ACTIF	5 499 165	5 330 660	5 620 329
PASSIF			
PA1- Opérateurs créditeurs	9 242	9 583	7 300
PA2- Autres créditeurs divers	49 024	61 894	137 180
TOTAL PASSIF	58 266	71 478	144 480
<u>ACTIF NET</u>			
CP1- Capital	5 372 231	5 182 761	5 411 688
CP2- Sommes distribuables	68 668	76 421	64 161
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs	68	30	29
b- Sommes distribuables de l'exercice en cours	68 600	76 392	64 131
ACTIF NET	5 440 899	5 259 182	5 475 849
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	5 499 165	5 330 660	5 620 329

ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 30/09/2017
(Exprimé en dinars)

	<u>Du</u> <u>01/07/2017</u> <u>Au</u> <u>30/09/2017</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2017</u> <u>Au</u> <u>30/09/2017</u>	<u>Du</u> <u>01/07/2016</u> <u>Au</u> <u>30/09/2016</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2016</u> <u>Au</u> <u>30/09/2016</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2016</u> <u>Au</u> <u>31/12/2016</u>
PR 1- Revenus de portefeuille-titres	56 295	111 326	52 903	114 975	117 986
a- Dividendes	55 835	109 898	52 292	113 089	115 489
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	460	1 429	611	1 886	2 498
c- Revenus des autres valeurs	-	-	-	-	-
PR 2- Revenus des placements monétaires	11 278	30 569	10 154	29 657	39 645
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	67 573	141 895	63 058	144 633	157 631
CH 1- Charges de gestion des placements	17 874	52 083	17 404	52 844	70 286
REVENU NET DES PLACEMENTS	49 699	89 812	45 653	91 789	87 345
PR 3- Autres produits	4 217	9 477	4 713	10 590	11 512
CH 2- Autres charges	11 024	30 550	8 402	25 999	34 423
RESULTAT D EXPLOITATION	42 893	68 740	41 965	76 380	64 434
PR 4- Régularisations du résultat d'exploitation	-140	-140	-282	12	-303
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	42 752	68 600	41 683	76 392	64 131
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	140	140	282	-12	303
- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-126 503	-119 369	34 787	558 991	830 683
- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	70 049	98 661	-146 463	-808 065	-823 709
- Frais de négociation de titres	-880	-7 143	-3 104	-12 224	-14 144
RESULTAT NET DE LA PERIODE	-14 442	40 889	-72 815	-184 918	57 264

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
ARRETE AU 30/09/2017**

	<u>Du</u> <u>01/07/2017</u> <u>Au</u> <u>30/09/2017</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2017</u> <u>Au</u> <u>30/09/2017</u>	<u>Du</u> <u>01/07/2016</u> <u>Au</u> <u>30/09/2016</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2016</u> <u>Au</u> <u>30/09/2016</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2016</u> <u>Au</u> <u>31/12/2016</u>
AN 1- <u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>					
a- Résultat d 'Exploitation	42 893	68 740	41 965	76 380	64 434
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-126 503	-119 369	34 787	558 991	830 683
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	70 049	98 661	-146 463	-808 065	-823 709
d- Frais de négociation de titres	-880	-7 143	-3 104	-12 224	-14 144
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	-	-64 092	-	-82 678	-82 678
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>					
a- Souscriptions					
- Capital	-	-	-	40 965	40 965
- Régularisation des sommes non distribuables	-	-	-	-1 061	-1061
- Régularisation des sommes distribuables	-	-	-	257	257
- Droits d' entrée	-	-	-	402	402
b- Rachats					
- Capital	-11 583	-11 583	-44 542	-67 160	-93 124
- Régularisation des sommes non distribuables	-24	-24	1 232	1 216	1 979
- Régularisation des sommes distribuables	-141	-141	-282	-588	-903
Droit de sortie					
VARIATION DE L'ACTIF NET	-26 189	-34 951	-116 408	-293 565	-76 898
AN 4- <u>ACTIF NET</u>					
a- en début de période	5 467 087	5 475 849	5 375 590	5 552 748	5 552 748
b- en fin de période	5 440 899	5 440 899	5 259 182	5 259 182	5 475 849
AN 5- NOMBRE D'ACTIONS					
a- en début de période	93 977	93 977	95 199	94 881	94 881
b- en fin de période	93 776	93 776	94 427	94 427	93 977
VALEUR LIQUIDATIVE	58,020	58,020	55,696	55,696	58,268
AN6- TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	-0,27%	0,75%	-1,37%	-3,34%	1,06%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETE AU 30/09/2017

1-REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30-09-2017 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2-PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 30/09/2017 à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30/09/2017 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs Valeurs Liquidatives au 30/09/2017

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

2-3 EVALUATION DES PLACEMENTS EN OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Conformément aux normes Comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs assimilées sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale:

*à la valeur du marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente.

*au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent

*à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constituent une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est approprié.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 septembre 2017, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées de la société.

En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilées ont été évalués au 30 septembre 2017 au coût amorti.

2-4 EVALUATION DES PLACEMENTS MONETAIRES

les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2-5 CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1- Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2017 à 4 256 518 DT contre 4 076 300 DT au 30/09/2016, et se détaille ainsi :

DESIGNATION DU TITRE	Nombre/Titre	Coût d'acquisition	Val au 30/09/2017	% ACTIF	% Capital
ACTIONS, VALEURS ASSIMILEES ET DROITS RATTACHES:	757 330	4 800 183,962	4 225 348,658	76,84%	
<u>Actions et droits rattachés :</u>	<u>755 520</u>	<u>4 519 279,012</u>	<u>3 953 720,378</u>	<u>71,90%</u>	
ARTES	20 000	164 378,416	133 900,000	2,43%	0,05%
ATL	5 000	15 890,000	15 350,000	0,28%	0,02%
ATTIJARI BANK	5 250	137 427,389	186 117,750	3,38%	0,01%
BH	5 000	137 618,000	122 635,000	2,23%	0,01%
BIAT	2 500	216 430,837	287 330,000	5,22%	0,01%
CARTHAGE CEMENT	10 000	25 200,000	22 420,000	0,41%	0,01%
CEREALIS	1 974	8 368,970	7 759,794	0,14%	0,04%
CIMENT DE BIZERTE	175 880	1 017 101,979	474 876,000	8,64%	0,40%
MONOPRIX	30 000	443 626,323	289 620,000	5,27%	0,15%
SANIMED	107 570	490 619,200	447 491,200	8,14%	0,87%
MEUBLE INTERIEUR	52 885	250 001,930	216 828,500	3,94%	1,14%
SOMOCER	87 800	152 416,074	100 179,800	1,82%	0,22%
SOTEMAIL	67 095	161 625,243	91 249,200	1,66%	0,26%
OTH	36 500	244 680,385	437 671,500	7,96%	0,07%
SAH	29 648	295 048,840	441 636,608	8,03%	0,06%
SFBT	10 491	183 113,970	207 480,507	3,77%	0,01%
SOTUVER	23 434	140 148,464	97 297,968	1,77%	0,10%
SOTUVER NS 17	10 477	41 870,624	43 500,504	0,79%	0,04%
TELNET	2 000	11 060,000	11 010,000	0,20%	0,02%
TPR	50 000	171 983,118	143 150,000	2,60%	0,10%
UNIMED	22 016	210 669,250	176 216,047	3,20%	0,07%
<u>Titre OPCVM</u>	<u>1 810</u>	<u>280 904,950</u>	<u>271 628,280</u>	<u>4,94%</u>	
FCP IRADETT 100	1 550	20 904,950	21 917,000	0,40%	7,43%
FCP MOUASSASSET	260	260 000,000	249 711,280	4,54%	5,20%
OBLIGATIONS DE SOCIETES:	500	30 000,000	31 169,359	0,57%	
ATL 2014/3	500	30 000,000	31 169,359	0,57%	0,13%
TOTAL		4 830 183,962	4 256 518,017	77,40%	

AC2- Placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30-09-2017 à 1 242 647 DT contre 1 240 955 DT au 30-09-2016, et se détaille ainsi:

	30/09/2017	30/09/2016	31/12/2016
Certificats de dépôts ATB 5,3% 90j		495 350	
Certificats de dépôts ATB 4,93% 30j			499 018
Certificats de dépôts ATB 6,29% 90j	494 151		
Disponibilités	748 495	745 604	759 953
TOTAL	1 242 647	1 240 955	1 258 971

AC3- Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

	30/09/2017	30/09/2016	31/12/2016
Vente Actions	-	10 997	20 250
dividendes à recevoir	-	2 407	-
Créance CDS Billets de trésorerie	229 167	257 500	255 000
Provision /créance CDS	-229 167	-257 500	-255 000
TOTAL	-	13 405	20 250

PA1- Opérateurs créditeurs

Cette rubrique renferme la rémunération à payer au gestionnaire et au dépositaire et se détaille ainsi :

	30/09/2017	30/09/2016	31/12/2016
rémunération à payer au gestionnaire	4 829	5 166	1 400
rémunération à payer au dépositaire	4 413	4 418	5 900
TOTAL	9 242	9 583	7 300

PA2- Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève à 49 024 DT au 30-09-2017 contre 61 894 DT au 30-09-2016 et se détaille ainsi :

	30/09/2017	30/09/2016	31/12/2016
Achat Actions	-	19 926	92 789
Frais transactions	7 152	2 904	258
redevance CMF	409	438	458
Honoraires Commissaires aux comptes	10 647	10 880	14 468
Frais publications	495	599	500
Jetons de présence	9 346	9 635	12 500
Retenue à la source	1 524	1 662	472
TCL	162	159	42
Contribution Conjoncturelle	3 597	-	-
Dividendes à payer	14 556	14 556	14 556
Divers	1 136	1 136	1 136
TOTAL	49 024	61 894	137 180

CP1- le capital

Les mouvements sur le capital au cours du 3 ième trimestre de l'exercice 2017 se détaillent ainsi :

<u>Capital au 30/06/2017</u>	
Montant	5 441 171
Nombre de titres	93 977
Nombre d'actionnaires	25

<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	0
Nombre de titres émis	0
Nombre d'actionnaires nouveaux	0

<u>Rachats effectués</u>	
Montant	-11 583
Nombre de titres rachetés	201
Nombre d'actionnaires sortants	2

<u>Autres effets s/capital</u>	
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	70 049
Variation des plus ou moins Values potentielles sur titres	-126 503
Régularisation des sommes non distribuables	-24
Frais de négociation de titre	-880

<u>Capital au 30/09/2017</u>	
Montant	5 372 231
Nombre de titres	93 776
Nombre d'actionnaires	23

CP2-	Sommes distribuables	30/09/2017	30/09/2016	31/12/2016
	Sommes distribuables de l'exercice en cours	68 600	76 392	64 131
	Sommes distribuables des exercices antérieurs	68	30	29
	Sommes distribuables	68 668	76 421	64 161

PR1- Revenus du portefeuille-titres

Du 01-01-2017 au 30-09-2017, les revenus du portefeuille -titres s'élèvent à 111 326 DT contre 114 975DT du 01-01-2016 au 30-09-2016

	Du 01/07/2017 Au 30/09/2017	Du 01/01/2017 Au 30/09/2017	Du 01/07/2016 Au 30/09/2016	Du 01/01/2016 Au 30/09/2016	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016
Revenus des Actions	55 835	109 898	52 292	113 089	115 489
Revenus des obligations	460	1 429	611	1 886	2 498
TOTAL	56 295	111 326	52 903	114 975	117 986

PR2- Revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 30 569 DT du 01-01-2017 au 30-09-2017 et se détaillent comme suit:

	Du 01/07/2017 Au 30/09/2017	Du 01/01/2017 Au 30/09/2017	Du 01/07/2016 Au 30/09/2016	Du 01/01/2016 Au 30/09/2016	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016
Revenu des Certificats de dépôts	5 993	16 413	5 391	12 754	18 058
Intérêts sur comptes de dépôts	5 285	14 156	4 763	16 903	21 587
TOTAL	11 278	30 569	10 154	29 657	39 645

PR3- AUTRES PRODUITS

Cette rubrique renferme des intérêts perçus sur un placement en Billets de Trésorerie dont l'encours s'élève au 30-09-2017 à 229 167 DT provisionné à 100% qui serait récupérable en vertu d'une convention établie entre le groupe CDS, emprunteur et ARABIA SICAV. Selon cette convention, des Intérêts seront perçus à partir de l'exercice 2009.

Le principal a commencé à être remboursé depuis l'exercice 2011.

Au cours du 3 ième trimestre de l'exercice 2017, ARABIA SICAV a perçu 4 217 DT d'intérêts

CH1- Charges de gestion des Place-ments	Du 01/07/2017 Au 30/09/2017	Du 01/01/2017 Au 30/09/2017	Du 01/07/2016 Au 30/09/2016	Du 01/01/2016 Au 30/09/2016	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016
	Rémunération du gestionnaire				
La gestion de la société est confiée à l'AFC gestionnaire. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien.					
La rémunération de l'AFC	16 387	47 671	15 921	48 426	64 386
Rémunération du dépositaire					
La fonction du dépositaire est confiée à l'ATB. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 5 900 D TTC par an en vertu de l'avenant à la convention de dépositaire signée en date du 26 décembre 2014					
La rémunération de l'ATB	1 487	4 413	1 483	4 418	5 900
TOTAL	17 874	52 083	17 404	52 844	70 286

CH2- AUTRES CHARGES

Les autres charges se détaillent ainsi :

Désignation	Du	Du	Du	Du	Du
	01/07/2017	01/01/2017	01/07/2016	01/01/2016	01/01/2016
	Au	Au	Au	Au	Au
	30/09/2017	30/09/2017	30/09/2016	30/09/2016	31/12/2016
Redevance CMF	1 389	4 039	1 349	4 104	5 456
Commissaire aux comptes	4 594	11 653	3 588	10 686	14 274
Publicité et publication	302	895	302	899	1 400
Services bancaires	9	21	5	14	31
Timbre fiscal	3	8	2	8	12
Jetons de présence	3 151	9 346	2 865	9 635	12 500
TCL	350	991	292	653	745
Autres Impôts	-	-	-	-	5
Contribution conjoncturelle	1 227	3 597	-	-	-
TOTAL	11 024	30 550	8 402	25 999	34 423

4-

AUTRES INFORMATIONS	30/09/2017	30/09/2016	31/12/2016
Données par actions			
Revenus des placements	1,513	1,532	1,677
Charges de gestion des placements	0,555	0,560	0,748
Revenu net des placements	0,958	0,972	0,929
Autres charges	0,326	0,275	0,366
Autres produits	0,101	0,112	0,122
Résultat d'exploitation	0,733	0,809	0,686
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,001	0,000	-0,003
Sommes distribuables de la période	0,732	0,809	0,682
Régularisation du Résultat d'exploitation (annulation)	0,001	0,000	0,003
Frais de négociation de titres	-0,076	-0,129	-0,151
Variation des plus ou moins Values potentielles /Titres	-1,273	5,920	8,839
Plus ou moins Values réalisées sur cession de titres	1,052	-8,558	-8,765
Résultat net de la période	0,436	-1,958	0,609

Nombre d'Actions	93 776	94 427	93 977
Valeur liquidative	58,020	55,696	58,268

5- FAITS MARQUANTS

Institution d'une contribution conjoncturelle exceptionnelle au profit du budget de l'Etat

L'article 48 de la loi n°2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finance pour l'année 2017 a institué au profit du budget de l'Etat et au titre de l'année 2017, une contribution conjoncturelle exceptionnelle (CCE) due par les entreprises et les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ainsi que celles qui en sont exonérées.

Il s'en suit que malgré son exonération de l'impôt sur les sociétés, ARABIA SICAV se trouve dans le champ d'application des dispositions de l'article 48 précité.

En application de la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, et malgré le fait qu'elle soit assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (au taux de 7,5%), la charge encourue au titre de la CCE s'élevant à 4 833 DT , a été rattachée par abonnement quotidien, à l'exercice 2017 et devrait être payée au trésor public à la fin de cet exercice.

A ce titre, au 30-09- 2017, la contribution conjoncturelle exceptionnelle constatée a été de 3 597 D.